SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution mensuelle n° 31

du 15 juin au 15 juillet 1986

Editeur responsable de ce périodique : Mairie de ST SEVERIN

Président : Mr Robert BUREAU, Maire de ST SEVERIN

Rédacteur : Secrétariat de Mairie

Déclaration de dépôt légal enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le n° 445

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ETAT - CIVIL

Mariage : Le 12 juillet 1986, a été célébré en notre mairie, le mariage de Jean-Marc PERVERIE de la Couronne et de Valérie CHAMBORD. La pluie tombée ce jour là, indique déjà qu'ils seront heureux ; qu'il nous soit permis tout de même, de leur formuler nos meilleurs voeux de bonheur, et d'adresser nos félicitations à leurs parents.

La quête effectuée à l'issue de la cérémonie a rapporté la somme de 722.50 F. dont la moitié ira au Club du 3eme âge de ST SEVERIN et l'autre moitié à la Recherche Médicale.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE MUNICIPALE et VIE SCOLAIRE

VIE MUNICIPALE :

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL :

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le MARDI 29 JUILLET 86 à 21 H.

A l'ordre du jour : - état d'avancement des travaux prévus au budget
- Centre de Secours
- Diverses informations.

Vie municipale (suite) :

CAMPING :

Afin de promouvoir le terrain de camping, de le faire connaître et apprécier des campeurs, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont décidé de permettre aux estivants de camper gratuitement à ST SEVERIN pendant la saison 1986.

à noter

CONGES du SECRETARIAT de MAIRIE :

DU LUNDI 18 AOUT au SAMEDI 06 SEPTEMBRE 86 inclus,

la MAIRIE sera ouverte les LUNDI - MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - seulement le MATIN de 9 H. à 12 H.

Pour l'information des nouveaux résidants, nous rappelons les différentes permanences tenues à la Mairie de ST SEVERIN :

ASSISTANTE SOCIALE (agricole et Sécurité Sociale) :

Les 2eme et 4eme mardi de chaque mois, de 10 h. à 12 h.

SECURITE SOCIALE (C.P.A.M. - boulevard de Bury à Angoulême)
Tous les mercredis de 9 h. 15 à 9 h. 45 (sauf en août)

PERCEPTION AUBETERRE :
Le 2eme mardi de chaque mois de 10 h. à 12 h.

CAISSE D'EPARGNE :
le 2eme mardi de chaque mois de 10 h. à 12 h.
et tous les samedis de 14 h. 30 à 16 h. 30

à la Mairie d'AUBETERRE,
vous pouvez rencontrer un représentant de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, le 2eme jeudi de chaque mois.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

VIE SCOLAIRE

En vertu de l'article L 412.1 du Code des Communes, à compter du 1er sept. 86

- Madame BOUYER Colette est nommée Aide Ouvrier Professionnel, employée à la cantine scolaire de ST SEVERIN, en remplacement de Mme ROUQUETTE Hélène, admise à la retraite ;
- Madame PELLEGRIN Danièle est nommée Aide Ouvrier Professionnel, employée à la cantine scolaire de ST SEVERIN, en remplacement de Mme PELLEGRIN Georgette, admise à la retraite ;
- Madame PLAZER Odile est nommée Aide Ouvrier Professionnel, employée à la cantine scolaire de PILLAC, en remplacement de Mme TERRACOL Simone, démissionnaire.
- Madame OSSARD Jeanne assurera les remplacements éventuels des congés de maladie et de maternité des agents précités.

Un grand merci à SIMONE qui a régalé nos enfants pendant plusieurs années et nous formulons des voeux pour qu'elle réussisse dans ses nouvelles entreprises.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE ASSOCIATIVE

CLUB du 3eme AGE :

- JEUDI 31 JUILLET à 15 H.

SALLE du CLUB du 3eme AGE -

à noter

Causerie sur la sensibilisation des personnes âgées

durée : une heure environ
- projection de diapositives commentées
- exposé par un représentant de la gendarmerie

Toutes les personnes âgées, même non adhérentes au Club sont invitées à participer à cette réunion.

xxxxxxxxxxx

Le CLUB du 3eme âge remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite de la journée "Portes Ouvertes" du dimanche 15 juin.

-

Remerciements également à Valérie et Jean-Marc PERVERIE pour avoir attribué une part de leur quête à mariage au Club; tous nos voeux de bonheur les accompagnent.

xxxxxxxxxxxxx

Il n'y aura pas de réunion du Club du 3eme âge pendant le mois d'Août

XXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SOCIETE de CHASSE :

à noter

L'ASSEMBLEE GENERALE de la SOCIETE de CHASSE aura lieu le

DIMANCHE 03 AOUT à 10 H. à la SALLE des FETES.

à noter

Les Chasseurs et les propriétaires non chasseurs y sont cordialement invités.

LE PRESENT COMMUNIQUE TIENT LIEU DE CONVOCATION.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SOCIETE de PECHE : "le GARDON ST SEVERINOIS"

Dimanche 06 juillet... 8 h. 30 ... il pleut ...
Pas un seul concurrent inscrit au concours de pêche qui devait précisemment débuter à 8 h. 30... BONJOUR L'ANGOISSE, quand à 8 h. 45, les organisateurs enregistrent (glups) --3 inscriptions. Allaient-ils céder à la panique, au désespoir, constater l'échec et plier boutique ? NON, car---petit--à--petit--- 41 concurrents venaient s'aligner le long de la Lizonne. 41 (ouais !) plus que l'année dernière...

../...

Les poissons, eux, étaient à l'heure au rendez-vous, et ceci profita notamment à Mr FLAUD de Cognac qui remporte le 1er prix masculin et Mme FLAUD, son épouse qui gagne le 1er prix féminin.

Les membres de la société de Pêche remercient vivement les commerçants et les artisans qui ont participé à la remise des lots, et espèrent que les participants seront encore plus nombreux l'année prochaine.

xxxxxxxxxxxx

Il a été trouvé un parapluie, prière de le réclamer auprès de Mr RUDEAU Paul, au lotissement.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

J.S.S.S. "AUTOUR du STADE" :

Devinez ce que font les footballeurs lorsqu'ils ne courent pas sur les stades ? Vous ne trouvez pas ?
eh bien, mes amis, ils taquinent la carpe.

9 H. 30, UN CERTAIN DIMANCHE de JUIN : Jeunes et moins jeunes se réunissent sur les bords d'un étang prêté gracieusement par un ami d'un village voisin, pour participer à un concours de pêche organisé par la J.S.S.S.
Comme de coutume, il faut attendre quelques retardataires en quête de cannes ou d'appâts.

10 H. 30 - BOUM (COUP de CANON)... c'est parti... non, plutôt SPLATCHHH
Une cinquantaine de gaules envoient le ver ou l'asticot à la recherche de la prise miraculeuse. "Les pros", "les amateurs", "les apprentis", tous fixent le petit bouchon qui va peut-être s'enfoncer. Et, il s'enfoncera. Des gros, des moyens, des petits, il y en aura pour tous. Au bout d'une heure et demie d'acharnement, de rires et d'histoires à dormir debout, ils arrivent... les veinards, les comblés et les bredouilles.
"comment ? il n'y a pas de bredouille ? oh, pardon !"

12 H. 30 - Juste le temps de peser les prises, de remettre les récompenses, "l'apéro", et nous passons à table. Il faut mettre les rallonges pour placer les quelques 120 personnes venues se restaurer à l'ombre des grands peupliers.
On s'attarde un peu, on se raconte des histoires, on tape un mille, un souper amical pour ne pas se quitter tout de suite, mais il faut tout de même rentrer.

Quelle belle journée !

" Il faudra recommencer disent les aînés,
- pourquoi pas, répondent les jeunes.

Alors, à bientôt.
Merci à Mme MARTIN, Jacky et Hervé pour vos dons à la Jeunesse Sportive.

Post Scriptum :Il faudra désormais compter une belle carpe en moins dans les eaux de la Lizonne : 9 livres.
Après 45 minutes d'une lutte acharnée , Toutou est venu à bout de sa plus belle prise. ""BRAVO ! EMMANUEL GAY"

xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

CONCOURS de PETANQUE :
Faisait-il trop beau ce jour-là pour qu'une majorité de jeunes du Club délaisse ce concours organisé en leur faveur ?
Toujours est-il que la qualité des participants et des jeux donna entière satisfaction aux organisateurs.
Les gagnants : 1er concours : Equipe NADAUD Yves
2eme concours : BOUYER Jacques (équipe)
3eme concours : Equipe BESSE

...

Félicitations à tous, et encore merci aux quelques footballeurs présents.

COMMUNIQUE : Nous nous excusons auprès du chauffeur du véhicule qui a coupé les bandes fluorescentes placées, par arrêté municipal, aux extrémités de la rue du stade. En cas de dégâts à son véhicule, il est prié de se faire connaître auprès des organisateurs.

STE de CHASSE

19 - 20 JUILLET

SUPER BALL-TRAP

organisé à la"Rivière de la Brousse"
(sur la route du Marchais au Pont de Petit-Bersac)

dans UN SITE VERDOYANT et OMBRAGE

Programme : - 19 JUILLET

entraînement - coupes (nombreux prix dont jambons)

- 20 JUILLET

à partir de 8 H. : CASSE-CROUTE
- dégustation d'huîtres - entrecôte grillée

puis EXERCICES de TIR (n'hésitez pas à gâcher quelques cartouches

à 12 H. : Vous pourrez à nouveau vous restaurer avec
LE TRADITIONNEL et COPIEUX DEJEUNER

APRES-MIDI : Si vous avez résisté à ce traitement de faveur,
Vous aurez encore l'occasion de casser quelques pigeons d'argile pour gagner de SUPER LOTS.

VENEZ NOMBREUX... AMENER TOUTE VOTRE FAMILLE POUR DEUX JOURNEES AU GRAND AIR.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXX

ECHOS COMMUNIQUES

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL :

Les jeunes gens nés en AVRIL, MAI et JUIN 1969 sont priés de se faire recenser pour le service national à la Mairie avant la fin du mois de JUILLET 1986 .

OBJETS TROUVES :
Il a été trouvé sur la route de RIBERAC, le 10 juillet 86, une paire de lunettes dans son étui. La réclamer à la Mairie

NOUVEAUX RESIDANTS :

Monsieur et Madame GEORGES et leur fils habitent depuis peu "la Brousse".
Bienvenue et long séjour à ST SEVERIN.